

appréciées de la population. Mais qui d'autre, si l'Etat fait défaut, assurera le maintien d'activités assurant à la fois l'accès à l'emploi, au bénéfice de personnes éloignées du marché du travail, et le soutien d'actions à très forte utilité sociale ?

Les contrats aidés sont, associés avec la formation, le levier le plus efficace pour y parvenir, l'expérience le prouve. Mais, oui, il convient d'améliorer encore les politiques proposées aux personnes privées d'emploi, de sorte que celles-ci ne versent pas dans l'exclusion. Cela suppose une concertation avec les associations qui les mettent en œuvre depuis des années, les personnes qui en bénéficient ou en ont bénéficié, et, plus largement, l'ensemble des acteurs de l'emploi et du mouvement associatif. Nous demandons donc au gouvernement de revenir sur ces orientations, de maintenir un volume élevé de contrats aidés et de mettre en place une concertation ambitieuse, nous associant, pour en améliorer la qualité, notamment via l'accès à la formation professionnelle. Et après les baisses successives de crédits sur les aides au logement, le logement social, les parcours de sortie de la prostitution ou la politique de la ville, nous souhaitons lui rappeler que plus de 8,8 millions d'entre nous vivent sous le seuil de pauvreté, dans un état d'urgence social où les associations et les collectivités locales se retrouvent souvent seules en première ligne pour sortir les personnes de l'exclusion et garantir la cohésion sociale. ●

\* [www.change.org/p/emmanuel-macron-non-monsieur-macron-les-contrats-aid%C3%A9s-sont-tout-sauf-inutiles?recruiter=775766143&utm\\_source=share\\_for\\_starters&utm\\_medium=copyLink](http://www.change.org/p/emmanuel-macron-non-monsieur-macron-les-contrats-aid%C3%A9s-sont-tout-sauf-inutiles?recruiter=775766143&utm_source=share_for_starters&utm_medium=copyLink)

## « Ouvrons dès maintenant l'accès à la PMA à toutes les femmes »

**Tribune collective signée par Malik Salemkour, président de la LDH, publiée dans Le Monde le 13 septembre 2017\*.**

L'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes est un engagement de campagne d'Emmanuel Macron. « *Le fait que la PMA ne soit pas ouverte aux couples de femmes et aux femmes seules est une discrimination intolérable* », affirmait-il en février. La secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, a déclaré mardi 12 septembre qu'« *ouvrir la PMA à toutes les femmes est une question de justice sociale* ».

Elle préconise d'utiliser la révision des lois de bioéthique, prévue en 2018, pour proposer des modifications législatives au Parlement, probablement au premier trimestre 2019. La PMA pour toutes les femmes n'est pas une question d'éthique, mais d'émancipation des femmes, d'égalité des droits et de lutte contre les discriminations. Attendre les lois de bioéthique signifie courir le risque de revoir, dans le pays, une vague d'homophobie et de haine que nous ne souhaitons pas revivre.

L'ouverture de la PMA à toutes les femmes est une mesure de liberté et d'égalité des droits d'accès aux techniques reproductives. Elle donne le choix à toutes celles qui le souhaitent, et qui ne le peuvent pas aujourd'hui, de fonder une famille. C'est une mesure qui contribue à l'émancipation des femmes. L'accès à la PMA pour les couples hétérosexuels a déjà été débattu par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Aujourd'hui, l'ouverture de la PMA pour toutes les femmes est une application du principe de non-discrimination et d'égalité des droits devant le projet parental.

On l'a vu, en France, l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels a provoqué de vifs débats sociétaux, souvent alimentés par une frange religieuse très conservatrice. En 2013, l'année du mariage pour tous, SOS Homophobie a enregistré une hausse de 78 % des actes homophobes par rapport à

2012. François Hollande a lui-même reconnu qu'il n'avait que trop tardé pour engager cette réforme, laissant la parole et les actes homophobes se propager.

Emmanuel Macron a déclaré qu'il souhaitait « *agir de manière apaisée* » pour engager l'ouverture de la PMA. L'Eglise lui a immédiatement rétorqué qu'il convenait de ne pas « *réveiller les passions* » sur ce sujet. Le ton est donné, la messe est dite.

Aujourd'hui, 60 % des Français sont favorables à l'élargissement de la PMA aux couples de femmes (sondage Ifop-ADFH, juin 2017). Les Français sont prêts à ce que la PMA pour toutes soit adoptée. Faire croire qu'un débat serein serait possible avec celles et ceux qui se sont toujours opposés au progrès – droit à la contraception, à l'IVG, au mariage pour tous – ne trompera personne : on ne peut pas débattre face au dogme.

### Un enjeu de santé publique

Ouvrir la PMA à toutes les femmes est aussi un enjeu de santé et de sécurité publique pour toutes les personnes lesbiennes, gay, bi, trans (LGBT) et leurs soutiens, qui ne souhaitent pas être replongées dans un climat de violence à leur égard. Pour les enfants français déjà nés par PMA et élevés par deux mères, les prises de position auront des conséquences sur leur construction identitaire. Ces enfants lisent, écoutent et observent ces débats. Quel signal enverrions-nous à ces enfants si l'on s'autorisait à dénigrer, à caricaturer publiquement leur mode de conception ? Qui serait comptable des conséquences de tels propos dévastateurs ? L'homophobie dévaste des ados, des hommes et des femmes qui restent souvent dans l'ombre. Elle brise des familles, elle tue. Ne laissons pas un espace à l'homophobie pour qu'elle envahisse une nouvelle fois la place publique. Sans attendre la prochaine révision des lois de bioéthique, ouvrons dès maintenant l'accès à la PMA aux femmes lesbiennes et célibataires. ●

\* [www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/13/ouvrons-des-maintenant-l-acces-a-la-pma-a-toutes-les-femmes\\_5184719\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/13/ouvrons-des-maintenant-l-acces-a-la-pma-a-toutes-les-femmes_5184719_3232.html)